

PLAN DE ZONAGE

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 31 Mars 2009.

MARS 2009

ECHELLE 1/2000ème

Le territoire communal

F.H.R. Etudes et réalisations d'Urbanisme.

LEGENDE

ZONAGE

- U ZONE URBAINE
- Ui SECTEUR DE LA ZONE URBAINE INONDABLE
- 1AUb ZONE D'URBANISATION FUTURE A COURT TERME
- A ZONE AGRICOLE
- Ai SECTEUR DE LA ZONE AGRICOLE, INONDABLE
- Ap SECTEUR DE LA ZONE AGRICOLE OU L'INTEGRATION PAYSAGERE DES CONSTRUCTIONS DOIT ETRE RENFORCEE
- N ZONE NATURELLE
- Nb SECTEUR DE DECHARGE DE BOUES
- Nc SECTEUR DE LA CARRIERE
- Ne SECTEUR DU CENTRE D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE
- Nh SECTEUR NATUREL D'HABITAT
- LES ESPACES BOISES CLASSES

EMPLACEMENTS RESERVES:

- ① : AU BENEFICE DE LA COMMUNE DE LOFFRE POUR UN ELARGISSEMENT DE VOIRIE SURFACE : 377 m²
- ② : AU BENEFICE DE LA COMMUNE DE LOFFRE POUR UN ACCES POUR L'ENTRETIEN D'UN FOSSE SURFACE : 837 m²
- ③ : AU BENEFICE DE LA COMMUNAUTE DU COEUR DE L'OSTREVENT POUR LA REALISATION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ET LE DESENCLEAVEMENT DE LA ZONE N. SURFACE : 323 m²
- ④ : AU BENEFICE DE LA COMMUNE DE LOFFRE POUR UN ACCES A UNE ZONE D'URBANISATION FUTURE SURFACE : 482m²

Note: LA COMMUNE EST SOUMISE A UN PHENOMENE DE RETRAIT-GONFLEMENT LIE AU DESSECHMENT DES ARGILES. IL EST CONSEILLE DE PROCEDER A DES SONDAGES SUR LE TERRAIN ET D'ADAPTER LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION.


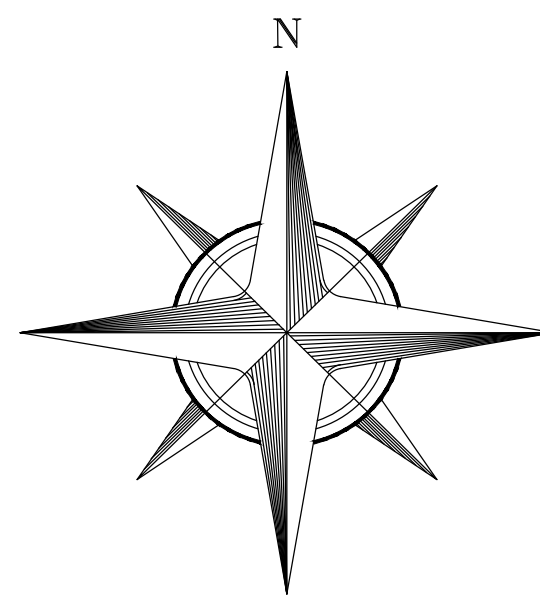
INFORMATIONS

- LA VOIE FERREE
- MAIRIE
- ECOLE
- SALLE POLYVALENTE
- FOYER RURAL
- EGLISE
- STADE
- PLATEAU SPORTIF
- ① CHAPELLE
- ② CHAPELLE
- ③ FONTAINE EN BRIQUE
- COURS D'EAU TEMPORAIRE
- CIMETIERE

SURFACES

Zones	Surfaces
U/Ui	41.55 hectares
1AUb	0.87 hectare
A/Ai	149.13 hectares
Ap	8.49 hectares
N	25.16 hectares
Nb	3.41 hectares
Nc	11.96 hectares
Ne	16.58 hectares
Nh	2.85 hectares
TOTAL	260.00 hectares

COMMUNE DE MONTIGNY-EN-OSTREVENT



COMMUNE DE GUESNAIN

COMMUNE DE MASNY

COMMUNE DE LEWARDE

